

Dons à l'Établissement*

(Indépendamment du chèque d'inscription ou de réinscription)

L'ensemble scolaire STAM est administré par une association loi 1901. Ce principe associatif nous permet de recevoir des dons et de faire bénéficier les donateurs d'une réduction d'impôt, équivalente à 66% de la somme.*

Votre geste permettra aux familles qui ont des difficultés financières, de faire le choix de l'enseignement catholique et de ses valeurs.

*Un reçu libératoire (Cerfa 11580*02) vous sera remis

Je soussigné(e).....

Verse sous forme de don, la somme de :

(Chèque à l'ordre de l'OGEC STAM encaissé en octobre 2025).

50 €

100 €

150 €

Autre :

Indiquez le n° du chèque :